

Séminaire
du Haut Conseil de la santé publique
11 janvier 2023

Ce séminaire propose un panorama de l'impact des politiques publiques sur la réduction des risques environnementaux sur la santé humaine, à la suite d'un rapport du HCSP réalisé à la demande des ministères chargés de la santé et de la transition écologique.

**PREMIÈRE PARTIE : ÉVALUATION DES PNSE-PRSE 2004-2019 : LES
AVANCÉES ET LES FREINS**
Présentation de l'évaluation

Mme Francelyne Marano

Professeur émérite de biologie cellulaire et toxicologie, Université de Paris-Cité

M. Daniel Bley

Directeur de recherche émérite au CNRS, UMR ESPACE-Université Aix-Marseille

M. Daniel Bley rappelle d'abord le contexte de l'évaluation menée par le HCSP, qui a été saisi par la DGS et la DGPR le 27 mai 2020. Le Haut Conseil de la santé publique a travaillé environ deux années, le rapport ayant été rendu en mars 2022. Pour réaliser cette évaluation des PNSE/PRSE, le HCSP a mis en place un groupe de travail collégial et interdisciplinaire de 32 experts qui a été divisé en quatre sous-groupes thématiques

La principale difficulté a résidé dans le fait que l'évaluation portait sur trois plans, le PNSE 1, 2 et 3, qui avaient des orientations et des approches différentes. De plus, les PNSE s'articulent avec un grand nombre d'autres plans (par exemple plan cancer, Ecophyto...), ce qui constitue une difficulté supplémentaire pour procéder à une évaluation. Il convient enfin de souligner que le HCSP a pris en compte dans son analyse les plans régionaux santé-environnement (PRSE).

Par ailleurs, le groupe de travail ne s'est pas limité à des critères d'évaluation quantitatifs. Cela lui a ainsi permis de prendre en compte des thématiques plus transversales, telles que la gouvernance, la perception du public, la mobilisation ou l'appropriation par les responsables au niveau des territoires.

Mme Francelyne Marano présente les grandes conclusions du rapport.

Santé-environnement : Quinze ans de politiques publiques

Les PNSE constituent des feuilles de route qui font l'objet d'une mobilisation des services de l'État au niveau national et régional. La thématique de la santé-environnement est ainsi montée en puissance au cours de ces quinze dernières années. De plus, des progrès ont été observés en matière de connaissances et de sensibilisation du public, grâce au soutien financier aux programmes de recherche (ANR, Anses, ADEME) et à la rédaction de très nombreux rapports et avis (notamment de l'Anses). En outre, les associations de défense de la santé, de l'environnement et du consommateur ont assuré le relais des données scientifiques et sensibilisé le public sur ces sujets.

Des progrès ont également été observés en matière de mesure et de réduction des expositions, et ce grâce à une nette amélioration des systèmes de mesure. Cependant, des efforts sont encore à faire en ce qui concerne la mesure de l'exposition aux nanomatériaux et aux perturbateurs endocriniens.

Par ailleurs, l'articulation des PNSE avec les autres plans est une question encore non résolue. Ce point a été soulevé dans les rapports des inspections générales, dont celui de l'IGAS sur le PNSE 3. Si cette question est traitée dans le PNSE 4, l'articulation des PNSE avec les autres plans est encore peu opérationnelle et peu visible. En conséquence, les PNSE rencontrent des difficultés à jouer le rôle de « plan matriciel » duquel découleraient tous les autres plans nationaux dans le champ de la santé-environnement.

Plusieurs autres points ont été soulevés au cours de l'évaluation et seront discutés au cours de la journée :

- Le manque de valeur juridique des PNSE, qui est un frein à leur application ;
- Les enquêtes de perception en santé-environnement sont insuffisamment prises en compte dans l'élaboration des plans ;
- Certains sujets sont insuffisamment ou pas traités : radiations ionisantes, mélanges de polluants environnementaux, contaminants alimentaires, enjeux liés au changement climatique, etc. ;
- L'insuffisant accompagnement des plans en matière de ressources humaines et budgétaires pour atteindre les objectifs et le manque d'indicateurs de suivi.